

## LE PACTE SOCIAL EBRECHE ...

**Lors de la réunion de la négociation de la convention collective du 17 mars 2015, deux points ont été abordés ... soldés par deux échecs retentissants.**

### Les minima salariaux de branche

Le patronat a proposé royalement une augmentation des minima de branche de 0,5%. Alors que le SMIC est à 1.457,52€, SYNTEC et CINOV proposent un premier coefficient à 1.461,20€, c'est-à-dire une augmentation de 7,20€ par rapport au minima actuel et 4,68€ au regard du SMIC. Cette augmentation des minima est indécente. Rappelons que la CGT demande un salaire d'entrée de grille à 1.700€ avec une reconstruction de la grille à partir de ce minima. Il en est de même concernant le premier coefficient ingénieur/cadre.

Le patronat propose celui-ci à 1.929,45€, c'est une augmentation de 9,50€. La CGT propose que le premier salaire ingénieur cadre soit égal au Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale, soit 3.170€. Certaine et certain pourrait trouver cette proposition irréaliste. Pourtant elle prend en compte la responsabilité, l'autonomie, la reconnaissance, l'investissement ... et plus particulièrement, elle fait partie intégrante du statut cadre.

### La complémentaire santé

Après deux ans de négociation, nous nous trouvons dans une impasse.

En effet, alors que le patronat connaissait notre positionnement sur « *les bénéficiaires* », il persiste dans son refus de prendre en compte la famille au sens de la Sécurité Sociale. Certes, en ce qui concerne la CGT, ce n'est pas le seul point qui pose problème comme la recommandation, le haut niveau de solidarité, l'utilisation des 0,2% ... Enfin, le patronat s'est enfermé dans une logique comptable. Il est parti d'une cotisation pour travailler sur les prestations. En ce qui nous concerne, nous préférons partir d'une logique des besoins ... déterminante dans la santé des salarié-e-s.

Pour autant, d'ici la prochaine réunion, il peut se passer des choses ... des organisations syndicales de salarié pourraient être approchées ... pour « *dealer* » une signature.

### La proposition patronale

INGENIEURS			ETAM		
Coeff	Salaire	Augmen- tation €	Coeff	Salaire	Augmen- tation €
95	1.929,45	+ 9,50	220	1.461,20	+ 7,20
100	2.031,00	+ 10,00	230	1.489,70	+ 7,20
105	2132,55	+ 10,50	240	1.518,20	+ 7,20
115	2.335,65	+ 11,50	250	1.546,70	+ 7,20
130	2.640,30	+ 13,00	275	1.625,65	+ 8,10
150	3.046,40	+ 15,00	310	1.725,40	+ 8,10
170	3.439,10	+ 17,00	355	1.853,65	+ 8,10
210	4.248,30	+ 21,00	400	1.988,90	+ 9,90
270	5.462,10	+ 27,00	450	2.131,40	+ 9,90
			500	2,273.90	+ 9,90

Le pacte social vient d'en prendre un certain coup. Une augmentation des minima en dessous de tout et une complémentaire santé mort-née ... Si cela se confirme, les répercussions concernant le dialogue social dans la branche risquent d'avoir des conséquences sur les négociations ultérieures.